
TERRITOIRES PALESTINIENS

CPS1023

Programme d'appui aux ONG palestiniennes

Contexte du programme

Dans le contexte spécifique des Territoires palestiniens (conflit, absence d'État, aide internationale importante), les ONG jouent un rôle fondamental dans la société en tant que :

- pourvoyeuses de services essentiels aux populations (notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la petite enfance, de la jeunesse et de l'animation communautaire), en particulier dans les zones les plus défavorisées et difficiles d'accès (Gaza, Jérusalem-Est, zones C) ;
- acteurs influents dans la construction du futur État palestinien.

Depuis 2002, l'AFD a financé deux projets consécutifs bénéficiant aux ONG palestiniennes (ONGP) pour un total de 11 millions d'euros. Le premier projet (clôturé en 2006), centré sur Gaza, a été mis en œuvre par la *Welfare Association (WA)* ; le second (clôturé en juin 2010), qui couvrait Gaza et la Cisjordanie, a été mis en œuvre par le *NGO Development Centre (NDC)*. Ces projets ont permis à des ONG locales de construire ou de réhabiliter 67 infrastructures communautaires (bibliothèques, centres de jeunesse, centres de santé...) et de réhabiliter plus de 1 800 hectares de terres agricoles endommagées ou non utilisées (24 projets ayant permis de réhabiliter et/ou d'aménager). Outre l'apport de services sociaux et productifs aux communautés locales, les travaux de construction de ces projets ont créé des emplois temporaires (200 000 hommes par jour au total) et injecté des liquidités dans l'économie palestinienne. Cependant, l'objectif de création d'emplois a concentré les projets sur les constructions parfois au détriment des activités et du renforcement des capacités des ONG.

Objectifs et contenu du programme

En cohérence avec les objectifs du document-cadre de partenariat (2008-2010), l'appui aux ONG qui apportent des services sociaux et productifs aux populations palestiniennes des zones où l'Autorité palestinienne ne peut intervenir (Gaza, Jérusalem-Est, zones C) est une priorité de l'intervention de la France dans les Territoires palestiniens.

Afin d'améliorer la qualité de ces services, il a été décidé de donner au troisième financement de l'AFD au bénéfice des ONGP des objectifs complémentaires en matière de :

- renforcement de la structuration des ONGP ;
- articulation avec l'action des autorités publiques ;
- construction progressive d'un mécanisme de financement pérenne des ONGP assurant l'harmonisation de l'aide des bailleurs.

Elle rejoint en cela les objectifs de la Banque mondiale¹ dans ses projets avec NDC. L'AFD instruit ce projet en parallèle de l'instruction par la Banque d'un financement de 2 millions de dollars. Pour l'AFD et la Banque mondiale, cette démarche s'inscrit dans une évolution des objectifs du partenariat avec NDC.

¹ Depuis 1997, la Banque mondiale a financé, pour un total de 28 millions de dollars, trois projets mis en œuvre par la PMO de la WA, puis par NDC, ayant pour objectifs de financer les ONGP pourvoyeuses de services et de renforcer le secteur des ONGP.

Dans le cadre de ce financement conjoint, 5,2 millions de dollars sont alloués à des projets portés par des ONG locales sélectionnées suite au lancement de trois appels à proposition :

- le premier vise des projets de taille moyenne (environ 150 000 dollars) mis en œuvre par des ONG expérimentées ;
- le deuxième finance des programmes associant une ONG nationalement reconnue à des petites ONG locales autour d'une thématique ;
- le dernier appuie des petits projets innovants dans un secteur déterminé en amont dans le cadre d'une concertation.

Les projets ciblent les secteurs de prédilection des ONG et les zones les plus difficiles d'accès (40 % Gaza, 20 % Jérusalem-Est et 40 % Cisjordanie) en priorisant les zones pour lesquelles les besoins sont les plus importants.

La seconde composante vise à la structuration du secteur et au renforcement des capacités des ONG (environ 1 million de dollars). Enfin la dernière composante (1,6 million de dollars) permettra de renforcer la structure NDC afin de jeter les bases d'un mécanisme attractif pour les autres bailleurs des ONGP, facilitant ainsi la coordination de l'aide.

Intervenants et mode opératoire

Le programme est mis en œuvre par NDC. Elle est chargée de la sélection des microprojets et du suivi technique et financier de leur mise en œuvre. Les versements de l'AFD à NDC se font sous forme d'avances renouvelables (une ligne divers et imprévus permettra de faire face aux variations du taux de change dollar/euro).

Par ailleurs, un accord entre les bailleurs entérine l'harmonisation de l'aide internationale auprès de NDC et l'engagement à faire évoluer l'ONG vers un mécanisme de financement pérenne et pertinent des ONGP.

Coût et financement

La subvention de l'AFD est de 5 millions d'euros, la Banque mondiale apporte un financement de 2 millions de dollars (1,6 million d'euros), soit un montant total de 6,6 millions d'euros.

Principaux effets attendus

Les conditions de vie des populations marginalisées par la situation sont améliorées grâce à un meilleur accès aux services fournis par les ONGP (crèches et maternelles, activités pour les jeunes, formation...). L'appui au secteur productif (notamment l'agriculture) devra permettre de renforcer l'économie palestinienne et de créer des emplois, notamment à Gaza où la situation économique est catastrophique.

La coordination entre ONG et Autorité palestinienne est appuyée de manière à la renforcer dans son rôle de régulatrice.

Enfin, le programme renforce NDC de manière à en faire progressivement un canal de financement harmonisé des fonds des bailleurs en direction de la société civile.